



## La Direction PNC veut mettre la maîtrise à sa botte !

Pour notre Direction PNC, l'air du temps est à la provocation inutile et aux mesures coercitives de toutes sortes.

Accusant le coup de la médiocrité de son « fumeux » Projet PNC, soi-disant issu des attentes de notre corporation, elle décide comme seule et unique réponse de se soustraire à toutes règles contractuelles.

Dernier avatar de cette méthode, voici que notre chère Direction PNC décrète de « débarquer » des vols équipés de classe P, tous les CCP qui n'auraient pas assisté au « séminaire Première ».

Et en avant les déstabilisations de planning, les refus de DDA pour cause de non homologation P !

Par cette solution arbitraire elle espère ainsi résorber la désaffection de nos passagers haute contribution.

Beau mélange des genres, ou incompétence caractérisée ?

Vous l'aurez compris, il ne s'agit pas de sauver le produit AF, mais plutôt d'obliger la maîtrise à assister au grand spectacle du « Magic Circus » au nom d'une formation aussi bidon, qu'inutile ! La « Maison Air France » tente de nous faire avaler une nouvelle idée du luxe bricolé à deux sous. Elle veut réapprendre leur métier à des CCP qui connaissent la clientèle P bien mieux que nos petits chefs du produit dont seuls les fantasmes franchissent la porte de leur bureau.

Tout cela sert uniquement à nous rappeler comment la politique de reconnaissance du PNC est établie : seule la maîtrise ayant été vaccinée P peut désormais effectuer sa fonction à bord. Tant pis pour les autres !

Nous le voyons, la réponse de notre Direction PNC à la crise que nous subissons et traversons tous, est d'imposer un peu plus ses inepties en matière d'exploitation et de management.

Ainsi, après le lancement du nouveau service, sans aucun accord signé (disparition du Protocole de service), la Direction veut imposer une formation absurde pour transformer nos CCP en super CCP « ès qualité » qualifiés P.

Alors, fi de la sécurité, du rôle de management, juste le tampon « P » suffit !

Attention, si pour les DDA cette même règle s'applique, en sera-t-il de même lors d'un déclenchement de bloc réserve ???

Les CCP seront-ils exclus des vols avec Première, ou par enchantement, pourront-ils effectuer ces vols sans aucune « compétence » P ???

Comment cette Direction peut elle se targuer d'avoir le soutien de ses PNC ?

De quel droit peut-elle s'absoudre de toutes règles d'utilisation, de stabilité au seul motif de mettre sa préférence sur un formatage de séminaristes P ???

L'ADHESION DU PNC AUX PROJETS DE LA COMPAGNIE, NE SE FERA QU'À LA SEULE CONDITION QUE TOUTES SES FORCES VIVES SOIENT RESPECTEES.

CE N'EST PAS AUX DETOURS DE QUELQUES ACTIVITES AERIENNES ANECDOTIQUES EFFECTUEES PAR CERTAINS DE NOS CADRES, QUE L'ON PEUT SE PREVALOIR D'AVOIR ENTENDU LE PNC, DE REPONDRE A SES BESOINS, OU ENCORE A CEUX DE NOS PASSAGERS !

L'UNSA PNC CONTINUE DE PENSER QUE SON COMBAT EST LEGITIME